



CHAMPS LIBRES ENQUÊTE

Enfants trans : quand l'école fait face à la dysphorie de genre

Les consultations médicales sur l'identité de genre se multiplient en France. La prise en compte des enfants et des adolescents qui réclament une nouvelle identité bouscule l'école. Certains pédopsychiatres remettent en cause le discernement des plus jeunes sur cette transformation.



Caroline Beyer
 @BeyerCaroline
et Agnès Leclair
 @AgnèsLeclair

Dans un lycée de l'Ardèche, Sarah, 17 ans, élève discrète, demande un beau jour à certains de ses professeurs de l'appeler Paul. À l'époque, les surveillants de l'internat où elle réside l'appellent déjà de ce « nom d'usage ». « J'ai expliqué à Sarah que j'étais fonctionnaire d'État. Et que tant que son état civil ne serait pas changé, je continuerai à l'appeler ainsi », raconte son professeur de sport. Voilà cinq

ans qu'il observe chez ses élèves « un volontaire brouillage des codes ». « Des garçons qui portent une jupe sur leur jean, des filles aux tenues unisexes... Des choses qui relevaient, selon moi, de l'excentricité adolescente. Il y a deux ans, des élèves plus militants, en lien avec les groupes LGBT, ont commencé à se revendiquer "non binaires". Mais il n'y avait jusque-là pas de demandes institutionnelles », explique-t-il.

Les choses changent à la rentrée 2020 lorsque la proviseur du lycée signifie aux enseignants que Sarah, qui vient de fêter ses 18 ans, s'appellera désormais Paul. Elle s'appuie sur un vade-mecum de l'Éduca-



tion nationale indiquant que tout élève, majeur ou mineur accompagné par ses parents, doit être soutenu par la communauté éducative dans sa « transition ». Le professeur de sport, lui, campe sur ses positions. Il interpelle alors son inspecteur qui lui confirme l'utilisation du prénom d'usage, mais lui explique qu'en cours de sport, Paul continuera de fréquenter les vestiaires féminins. « Schizophrénique et questionnant, estime l'enseignant. En n'interrogeant pas ce type de démarche, ne passe-t-on pas à côté de ce que ressent l'élève ? N'est-ce pas une diversion face à des sujets qui touchent durement la jeunesse, comme l'accès à l'université, au travail ou la profonde misère sexuelle ? » interroge le professeur. Selon lui, « l'institution doit rester ferme sur ses bases et garder sa neutralité. Comme pour les signes religieux ».

L'école doit-elle être la première institution à valider le changement de genre d'un enfant ou d'un adolescent ? En décembre, Avril, adolescente transgenre de 17 ans, s'est suicidée deux semaines après une altercation avec la direction de son lycée, à Lille. « On a vraiment besoin d'une formation », avait déclaré alors la rectrice de l'académie. Le documentaire *Petite fille*, diffusé fin novembre sur Arte, a fait couler beaucoup d'encre. Il raconte l'histoire de Sasha, 7 ans, « née dans un corps de garçon », explique sa mère, et le combat de la famille pour qu'elle soit acceptée comme fille à l'école. Encensé mais aussi critiqué, le début du film montre une mère torturée par la culpabilité. Pendant sa grossesse, elle voulait une fille. Face à elle, la pédopsychiatre de l'hôpital Robert Debré balaye ses doutes et assène les mots : « dysphorie de genre ». Un terme médical récemment entré dans le manuel de l'association américaine de psychiatrie (APA) pour décrire la détresse de la personne transgenre face à un sentiment d'inadéquation entre son sexe assigné à la naissance et son identité de genre.

Sommé de se positionner, le ministère de Jean-Michel Blanquer réunira fin janvier un groupe de travail sur la transidentité. « Lorsque l'élève et les parents sont d'accord, on peut changer le prénom d'usage, dans la classe, sur la carte de cantine, de bibliothèque. Il faut rappeler aux établissements réticents les bonnes pratiques », explique Édouard Geffray, le numéro deux de la rue de Grenelle (Dgesco). Lorsque les parents ne sont pas d'accord, c'est problématique. Si l'enfant est mineur, on ne peut pas aller contre la volonté parentale », ajoute-t-il.

Créée en 2017 pour accompagner les enfants ou adolescents trans et leurs familles, notamment auprès de l'école, l'association Au-delà du genre rappelle régulièrement la loi. « Nous nous assurons qu'il n'y a pas de barrières qui empêchent l'élève trans de porter des vêtements qui cadrent avec son identité », indique Clémence Zamora-Cruz. Il peut aussi être question des toilettes et des vestiaires, un sujet

hautement polémique aux États-Unis. « C'est à l'élève de choisir l'endroit conforme à son identité de genre », plaide-t-elle. Le ministère, lui, promet un guide pour le printemps. Prudent, il n'entend rien graver dans le marbre, par une circulaire. « Il existe une myriade de situations individuelles », nuance Édouard Geffray. Responsable du Snes-FSU, le puissant syndicat du secondaire, dans l'académie d'Orléans-Tours, et membre du Collectif éducation contre les LGBTIphobies en milieu scolaire, Olivier Lelarge réclame « un document officiel ».

Émancipation ou effet de mode ?

Des célébrités qui assument au grand jour leur transformation, comme l'athlète Caitlyn Jenner, aux témoignages d'enfants trans, la transidentité est devenue ces dernières années un phénomène médiatique. Émancipation ou effet de mode ? « Certains parents parlent d'embrigadement de leurs enfants sur les réseaux sociaux », constate Céline Masson, psychanalyste qui, aux côtés de psychiatres et pédiatres, a signé une tribune dans *Marianne*, début janvier. « Les progrès incontestables de la médecine de ces vingt dernières années, et en particulier l'endocrinologie et la chirurgie plastique, ont rendu possible des "transformations" corporelles qui ont permis à des hommes de devenir des femmes et inversement, du moins en apparence, (mais) l'humain est contraint, il ne peut pas tout », écrivent-ils. Pour Céline Masson, le documentaire *Petite fille* est un « film de propagande ». « Tout cela va dans le sens de notre société droits-de-l'homme, du libéralisme à outrance, de la revendication "c'est mon corps" », ajoute-elle. Elle décrit « une emprise par des militants de l'extrême, qui rejettent la psychanalyse ».

Barbe de trois jours, Jules, 21 ans, arbore un grand sourire. « Je me sens mieux depuis ma mastectomie. C'était le 26 juin. » Le jeune homme a rangé les « binders » (une brassière qui comprime la poitrine) qu'il portait depuis des années. C'est à 13 ans qu'il a commencé à exprimer une souffrance, sans parvenir à la formuler. À sa mère, il envoie un texto subliminal : l'image d'une jeune fille qui voit un garçon dans le miroir. En 2017, elle l'entend pleurer, une fois de plus. Il regarde le documentaire *Devenir il ou elle*, diffusé sur France 5. « Il m'a dit : "je suis comme ça", raconte-t-elle. Je lui ai expliqué que nous allions l'accompagner ». Commence alors un long parcours. À Quimper, où vit la famille, les spécialistes manquent. « Nous avons rencontré un groupe LGBT à Rennes. Ils nous ont expliqué que nous n'avions pas besoin de psy, mais qu'ils pouvaient nous conseiller un endocrinologue, raconte le père. Mais nous ne voulions pas brûler les étapes, ni tomber dans une sorte d'endoctrinement. » Après six mois d'attente, ils décrochent un rendez-vous à Paris, chez le Dr Chambry. Le début



de la transition. Le changement de prénom d'abord. Élise devient Jules. Les deux frères aînés ont d'abord exprimé des réserves – « Non, c'est ma petite sœur », a lâché le cadet –, puis ont rapidement accepté.

« La question de la vie sexuelle future »

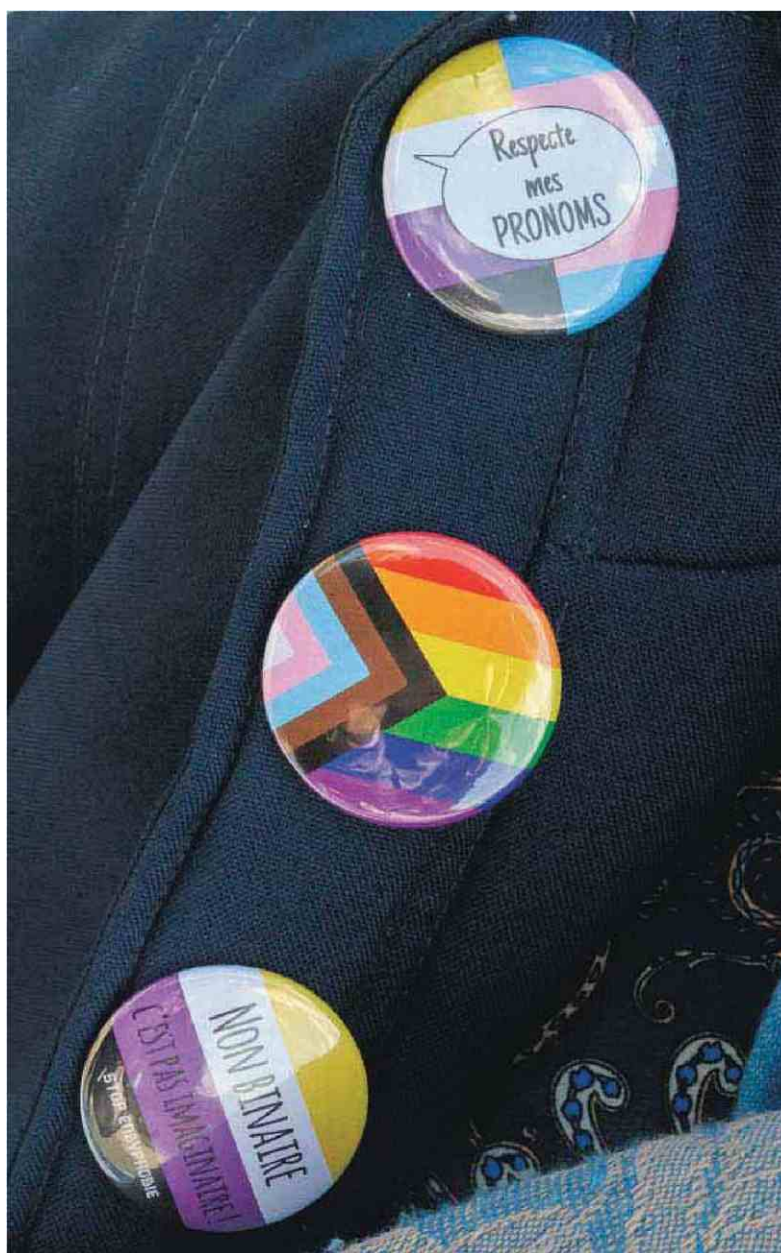
Avant la rentrée en terminale, rendez-vous a été pris dans l'établissement privé catholique qu'il fréquente depuis la sixième. « Tout s'est fait très simplement. Seul un professeur n'a jamais réussi à m'appeler Jules », explique le jeune homme. Avant son entrée à la fac, il a officiellement changé son état civil. Depuis deux ans, il a commencé les traitements hormonaux. En France, le Dr Jean Chambry est l'un des premiers médecins à avoir ouvert une consultation pour les adolescents mal à l'aise avec leur identité de genre, dès 2014. « Des "gender clinic" existaient déjà aux États-Unis, au Canada, aux Pays-Bas... Dans ma pratique, en France, je n'avais eu qu'une seule demande de ce type en 15 ans », se souvient le pédopsychiatre. Depuis, plusieurs consultations spécialisées dans la dysphorie de genre ont émergé. Dans les premiers temps, il recevait une dizaine de demandes par an. Désormais, il en reçoit 10 par mois au Centre intersectoriel d'accueil pour adolescent (Ciapa), à Paris, où il exerce. Et pour décrocher un premier rendez-vous, le délai d'attente s'élève à 18 mois. Quelque 200 jeunes de 12 à 20 ans qui s'interrogent sur leur identité y sont suivis. À Paris, en ajoutant les consultations de l'hôpital Robert Debré et de la Pitié Salpêtrière, ils seraient environ 700, de la maternelle jusqu'à la majorité, à consulter. Un véritable phénomène ? « Cela a commencé à flamber depuis cinq ans. Aujourd'hui, nous sommes débordés », témoigne le Dr Jean Chambry. Si certains de ses collègues se demandent s'ils ne sont pas en train de créer un « phénomène adolescent », il estime, pour sa part, que « la parole s'est libérée ». Au Ciapa, la moyenne d'âge des petits patients est de 14 ans. « Nous accueillons leur parole en étant le plus neutre possible. On ne veut pas remplacer des cases par d'autres cases. Notre objectif est que ces adolescents puissent vivre la vie la plus banale possible : travailler, se construire, avoir une famille, sans s'enfermer dans une étiquette. » Pour le pédopsychiatre, il faut aussi « se poser la question de la vie sexuelle future », même s'il est difficile de se projeter à l'adolescence. « J'ai actuellement cette discussion avec un jeune homme trans de 14 ans qui ne peut supporter sa vie sans pénis », raconte le médecin un peu perplexe. En France, les opérations génitales ne se font pas avant la majorité. Mais des bloqueurs de puberté, un traitement réversible, peuvent être prescrits vers 10 ans puis, un traitement hormonal à partir de 15 ans pour développer les caractères sexuels secondaires (comme la pilosité) du sexe choisi.

En Grande-Bretagne, la question du discernement et du consentement éclairé des mineurs sur la voie de la transition a fait grand bruit en décembre. Les juges

anglais ont donné un coup d'arrêt aux traitements bloqueurs de puberté pour les enfants. À 13 ans ou moins, il est « hautement improbable qu'un enfant soit compétent pour consentir à l'administration d'inhibiteurs de puberté », a tranché le tribunal. Quant aux adolescents de moins de 16 ans, ils ne peuvent prendre ce traitement que s'ils en comprennent les conséquences « immédiates et à long terme ». Les juges ont ainsi donné raison à Keira Bell contre la clinique londonienne Tavistock and Portman NHS Trust, spécialisée dans la transition de genre. Cette jeune femme de 23 ans avait commencé à prendre des inhibiteurs de puberté à l'âge de 16 ans. Une première étape complétée plus tard par la prescription de testostérone, puis par une double mastectomie (ablation des seins). À l'époque, Keira voulait devenir un homme. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. La jeune femme fait partie de ceux que l'on appelle désormais les « détransitionneurs », des personnes qui regrettent leur changement de sexe. À la BBC, elle a décrit son traitement comme une « expérience dévastatrice ». ■

« Tout cela va dans le sens de notre société droits-de-l'homme, du libéralisme à outrance, de la revendication « c'est mon corps » »

CÉLINE MASSON, PSYCHANALYSTE



Des badges symbolisant la lutte contre la transphobie lors d'une manifestation après le suicide d'une jeune femme transsexuelle le 23 septembre à Montpellier.

ESTELLE RUIZ/HANS LUCAS VIA AFP